

CALENDRIER COLLECTES DES ORDURES MÉNAGÈRES

Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
1 J	1 V	1 L <small>Lundi de Pâques</small>	1 M <small>Fête du travail</small>	1 S	1 L	1 J	1 D	1 M	1 V <small>Toussaint</small>	1 D
2 V	2 S	2 M	2 J	2 D	2 M	2 V	2 L	2 M	2 S	2 L
3 S	3 D	3 M	3 V	3 L	3 M	3 S	3 M	3 J	3 D	3 M
4 D	4 L	4 J	4 S	4 M	4 J	4 D	4 M	4 V	4 L	4 M
5 L	5 M	5 V	5 D	5 M	5 V	5 L	5 J	5 S	5 M	5 J
6 M	6 M	6 S	6 L	6 J	6 S	6 M	6 V	6 D	6 M	6 V
7 M	7 J	7 D	7 M	7 V	7 D	7 M	7 S	7 L	7 J	7 S
8 J	8 V	8 L	8 M <small>Victoire de 1945</small>	8 S	8 L	8 J	8 D	8 M	8 V	8 D
9 V	9 S	9 M	9 J <small>Arconcin</small>	9 D	9 M	9 V	9 L	9 M	9 S	9 L
10 S	10 D	10 M	10 V	10 L	10 M	10 S	10 M	10 J	10 D	10 M
11 D	11 L	11 J	11 S	11 M	11 J	11 D	11 M	11 V	11 L <small>Armistice</small>	11 M
12 L	12 M	12 V	12 D	12 M	12 V	12 L	12 J	12 S	12 M	12 J
13 M	13 M	13 S	13 L	13 J	13 S	13 M	13 V	13 D	13 M	13 V
14 M	14 J	14 D	14 M	14 V	14 D <small>Fête nationale</small>	14 M	14 S	14 L	14 J	14 S
15 J	15 V	15 L	15 M	15 S	15 L	15 J <small>Assomption</small>	15 D	15 M	15 V	15 D
16 V	16 S	16 M	16 J	16 D	16 M	16 V	16 L	16 M	16 S	16 L
17 S	17 D	17 M	17 V	17 L	17 M	17 S	17 M	17 J	17 D	17 M
18 D	18 L	18 J	18 S	18 M	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L	18 M
19 L	19 M	19 V	19 D <small>Pentecôte</small>	19 M	19 V	19 L	19 J	19 S	19 M	19 J
20 M	20 M	20 S	20 L	20 J	20 S	20 M	20 V	20 D	20 M	20 V
21 M	21 J	21 D	21 M	21 V	21 D	21 M	21 S	21 L	21 J	21 S
22 J	22 V	22 L	22 M	22 S	22 L	22 J	22 D	22 M	22 V	22 D
23 V	23 S	23 M	23 J	23 D	23 M	23 V	23 L	23 M	23 S	23 L
24 S	24 D	24 M	24 V	24 L	24 M	24 S	24 M	24 J	24 D	24 M
25 D	25 L	25 J	25 S	25 M	25 J	25 D	25 M	25 V	25 L	25 M <small>Noël</small>
26 L	26 M	26 V	26 D	26 M	26 V	26 L	26 J	26 S	26 M	26 J
27 M	27 M	27 S	27 L	27 J	27 S	27 M	27 V	27 D	27 M	27 V
28 M	28 J	28 D	28 M	28 V	28 D	28 M	28 S	28 L	28 J	28 S
29 J	29 V	29 L	29 M	29 S	29 L	29 J	29 D	29 M	29 V	29 D
	30 S	30 M	30 J	30 D	30 M	30 V	30 L	30 M	30 S	30 L
	31 D <small>Pâques</small>	31 V		31 M	31 S			31 J		31 M



SAINT MART'INFOS

Madame, Monsieur,

Chaque année nouvelle est l'occasion de dresser un bilan de l'action de la municipalité pour l'année écoulée et des projets à venir. 2023 aura été l'année de la relance de l'investissement dans notre commune. En effet, l'investissement passe de 237 400 à 545 700 €, avec notamment la rénovation complète la Salle des Fêtes plébiscitée par les utilisateurs, le début de sécurisation et d'aménagement de la Route de Nailly et de la Rue des Caves.

Nous avons également dû faire face à des dépenses dont nous nous serions bien passés avec l'effondrement de voirie des Joigneaux qui pour l'instant, est financé par la seule Commune et l'achat du local de l'ancienne auto-école, décidé en 2019 sans estimation et bien au-dessus de sa valeur.

Par contre, le changement de chaudière de l'École Maternelle prévu pour les vacances de Noël, n'a pu se faire, l'entreprise n'ayant pas reçu la nouvelle. Espérons qu'il pourra être programmé aux vacances d'hiver ? Nos dépenses de fonctionnement ont été globalement maîtrisées, mais nous avons dû faire face aux hausses de l'énergie et à l'inflation du prix des matériaux et prestations.

Nous avons également maintenu l'effort pour améliorer les bâtiments municipaux et l'entretien de notre voirie. Nous sommes cependant bien conscients que les retards accumulés sont encore loin d'être comblés.

Pour cette année 2024, nous souhaitons poursuivre nos investissements pour améliorer le quotidien des Martinots. Les travaux de la Piste Cyclable Courtois-Saint Martin-Sens débutent en ce début d'année. Nous avons pris les premiers contacts pour l'acquisition du terrain du futur cimetière, le cimetière actuel étant bientôt saturé. L'achat du foncier destiné à accueillir le premier bassin d'orage Route des Glaciers qui aurait dû être fait en 2018 est enfin effectif. Nous ferons tout pour que ce projet puisse se concrétiser dès 2024. Nous souhaitons poursuivre la sécurisation et l'aménagement des rues de la commune. Nous souhaitons également procéder à une première installation de jeux pour nos jeunes enfants.

Et puis, ce qui sera sans doute le chantier du mandat, la rénovation complète de notre École Élémentaire est prévue, gros chantier qui devrait s'étaler sur 2024 et 2025 pour un montant prévisionnel de près d'un million d'euros. Ce projet nécessitera que la commune contracte des emprunts.

Comme nous sommes attachés à réfléchir à l'avenir de notre commune avec vous, nous vous proposerons à nouveau une présentation/concertation sur les projets à venir, comme nous l'avons fait en 2021 et 2022. Ce sera le vendredi et samedi 15 et 16 mars, dans la Salle des Fêtes. Que de projets à mener ensemble !



Dans l'attente de vous rencontrer lors des nombreuses manifestations déjà programmées pour cette année, je vous transmets, au nom de la Municipalité et en mon nom propre, pour vous et vos familles, mes meilleurs vœux de bonheur pour cette année 2024.

Daniel CORDILLOT, Maire

MEILLEURS VŒUX POUR

2024!

Conseils :

- Ne pas les imbriquer
- Pas besoin de les laver
- Videz et aplatissez vos emballages

PAPIERS, JOURNAUX, MAGAZINES, BRIQUES ALIMENTAIRES ET EMBALLAGES CARTON

EMBALLAGES EN MÉTAL, BOÎTES DE CONSERVE...

BOUTEILLES ET FLACONS EN PLASTIQUE

TOUS LES AUTRES EMBALLAGES EN PLASTIQUE

DÉSORMAIS CHEZ VOUS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT

Les objets en plastique doivent être jetés dans votre poubelle d'ordures ménagères ou déposés en déchèterie.



Nous souhaitons attirer l'attention des Martinots sur les nouvelles règles du PLU, valable pour les

27 communes la Communauté d'Agglomération du Grand Sénonais, et sur ses conséquences.

A terme, toutes les parcelles constructibles vides dans Saint-Martin sont appelées à être remplies, compte tenu de la faiblesse des surfaces disponibles et la volonté de ne pas étendre l'emprise du village. Cela impliquera parfois des constructions avec un étage, induisant potentiellement des nuisances pour le voisinage. Or il est bien spécifié dans le PLUiH, que **seule la parcelle pour laquelle le permis de construire est demandé doit être prise en compte et non pas les terrains adjacents.**

Il est aussi à rappeler que le Maire suit, dans ses avis, les préconisations du service instructeur de l'Urbanisme de la CAGS dont c'est la compétence.

Piste Cyclable Courtois/Saint-Martin/Sens

Début des travaux le 29 janvier à Courtois, le 6 février à Saint Martin. Ils devraient durer environ 3 semaines sur notre Commune.

Plantation de 3 arbres dans le terrain de l'École Maternelle, en concertation avec les enseignantes : un érable, un cerisier du japon et un marronnier.

Le nouveau cimetière est prévu sur une parcelle d'un hectare sur les Hauts-Glacières. Suite à des négociations avec le propriétaire, un accord de principe a été trouvé. Nous attendons maintenant le retour des services de la Préfecture pour la validation du process de création du cimetière.

Rénovation totale thermique du Groupe Scolaire Jules Ferry

Le projet est en cours de finalisation: les pré-études sont réalisées, les nombreuses demandes de subvention ont été déposées sur les plateformes numériques correspondantes. Le bâtiment passera en BBC, ce qui permettra d'obtenir une classification en Energie B.

Des précisions vous seront données lors de la **Consultation Publique qui se tiendra le vendredi 16 mars & le samedi 17 mars à la Salle des Fêtes** de 10 h à 18 h.

Donnez votre avis !



La vitesse est limitée à 30 km/h dans tout le centre bourg. Merci aussi de respecter les nouveaux panneaux de circulation Rue des Caves et notamment les STOPS.

REPAS DU CCAS

9 décembre

Le traditionnel repas de fin d'année a rencontré un franc succès auprès des « anciens » quant au repas ainsi qu'à l'animation musicale, assurée par Bruno DUBOIS. Les danseurs étaient à la fête et l'ambiance très bonne. D'autres Martinots ont choisi de recevoir un colis de produits d'épicerie fine ou encore un bon d'achat.



Wassim Kamel, Sous-Préfet de Sens s'est rendu le 10 décembre dans notre Commune pour rencontrer les élus et échanger avec chacun d'eux sur leurs attentes et leurs difficultés.

REPAS DE NOËL À LA MAISON DE L'ENFANCE

21 décembre

Des chansons, un bon repas, la bonne humeur était au rendez-vous !



Norik et Chahinez, gagnants du prix du plus beau pull de Noël



CÉRÉMONIE DES VŒUX

13 janvier

De nombreux Martinots se sont réunis à la Salle des Fêtes pour fêter ensemble la nouvelle année, et partager un moment de convivialité.



ILLUMINATIONS DE NOËL

Le Jury, composé d'élus, a délibéré après son passage dans les rues le 28 décembre et a établi son classement comme suit:

- 1er M et Mme FERNANDEZ José 1 Rue Saint-Exupéry
- 2ème M et Mme BINON Daniel 2 Chemin Grande Montagne
- 3èmes ex-aequo M et Mme BAUMONT Yannick 4 Rue Albert Camus & M et Mme GARNIER Alain 6 Rue des Caves
- Hors Catégorie M et Mme SAMYN Patrick 24 Les Joigneaux



Les lauréats

- M et Mme LUCQUIN Jean-Michel 10 Chemin d'Argent
- M et Mme ALLAIN Jean-Claude 5 Rue des Caves
- M et Mme FROMONT Christophe 5 Rue René Froissard
- M et Mme THOMAZO Jean 28 bis Rue des Glacières
- M et Mme WEISS Gilles 2 Rue des Lilas
- M et Mme VADECARD Laurent 27 Rue des caves
- M et Mme FOURNEL Simon 5 Grande Rue
- M et Mme MARILLY 4 Rue de la Grande Ruelle
- M et Mme HADDADI Naurédine 22 Route des Glacières
- M et Mme ETIENNE Guillaume 4 Rue des Hauts Glacières
- M et Mme CARTIER Marc 28 Les Joigneaux

Merci aux Martinots qui ont fait l'effort de décorer leur maison et qui ont rendu la commune plus belle !

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

2023

- 13/11 Ismaïl ABDELLI
- 18/12 Sofia SIMIC



DÉCÈS :

2023

- 21/10 Marceau BODUIN (76 ans)
- 27/11 Michelle PAGEAU , épouse PERROT (78 ans)
- 04/12 Jean-Pierre SALIGOT (78 ans)

2024

- 10/01 Gisèle COLARDELLE , épouse MAUTRET (92 ans)

2024

- 03/01 Zack CALIXTE EL TAHERY